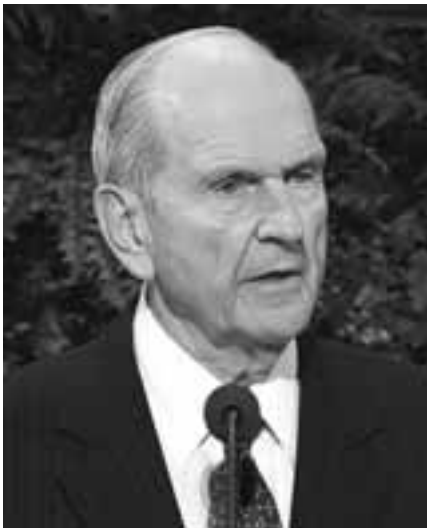


# Le mariage céleste

RUSSELL M. NELSON

du Collège des douze apôtres

*La déclaration sur la famille nous aide à comprendre que le mariage céleste apporte plus de possibilités de bonheur que toute autre relation.*



**M**es chers frères et sœurs, je suis profondément reconnaissant à chacun de vous. Nous sommes tous très reconnaissants d'avoir l'Évangile de Jésus-Christ. Dans ce monde plein de souffrances, nous sommes véritablement reconnaissants du « grand plan du bonheur<sup>1</sup> » conçu par Dieu. Son plan déclare que l'homme et la femme « sont pour avoir de la joie<sup>2</sup> ». Que la joie découle du choix de vivre conformément au plan éternel de Dieu.

L'importance du choix peut être illustrée par un concept simple qui m'est venu à l'esprit un jour que je faisais des courses dans un grand magasin. J'appelle cela les « modes d'achat ». Comme les achats font partie de la vie quotidienne, cela vous sera peut-être familier.

Les acheteurs avisés étudient attentivement les différentes options avant de faire un choix. Ils recherchent principalement la qualité et la longévité des produits. Ils veulent ce qu'il y a de mieux. Par contre, d'autres acheteurs cherchent les bonnes affaires, et d'autres encore achètent sans réfléchir, pour se rendre compte ensuite, à leur grande déception, que l'article qu'ils ont choisi n'a pas bien tenu. Et malheureusement, il y les rares individus qui mettent leur intégrité de côté et volent ce qu'ils désirent. C'est ce qu'on appelle le vol à l'étalage.

Les modes d'achat peuvent s'appliquer au mariage. Des gens qui s'aiment peuvent choisir un mariage de grande qualité, ou un mariage de moins bonne qualité qui ne durera pas. Ou bien ils peuvent ne rien choisir et voler impunément ce qu'ils désirent, faisant du « vol à l'étalage matrimonial ».

Le mariage est un sujet débattu partout dans le monde, où il existe divers arrangements pour la vie conjugale. Mon objectif, en parlant de ce sujet, est de déclarer, en ma qualité d'apôtre du Seigneur<sup>3</sup>, que le mariage entre l'homme et la femme est sacré, qu'il est ordonné de Dieu<sup>4</sup>. J'affirme aussi la vertu du mariage au temple. C'est le mariage de la meilleure qualité et de la plus grande longévité que notre Créateur puisse proposer à ses enfants.

Alors que le salut est une affaire individuelle, l'exaltation, elle, est une affaire familiale<sup>5</sup>. Seules les personnes mariées au temple et dont le mariage est scellé par le Saint-Esprit de Promesse continueront de vivre comme conjoints après la mort<sup>6</sup> et recevront le plus haut degré de la gloire céleste, l'exaltation. Le mariage au temple est aussi appelé mariage céleste. Dans la gloire céleste, il y a trois niveaux. Pour obtenir le plus haut, le mari et la femme doivent être scellés pour le temps et pour toute l'éternité et respecter les alliances contractées dans un saint temple<sup>7</sup>.

La plus noble aspiration du cœur humain est d'avoir un mariage qui peut perdurer après la mort. La fidélité dans un mariage au temple permet de l'obtenir. Elle permet aux membres de la famille de vivre ensemble éternellement.

Cet objectif est glorieux. Toutes les activités de l'Église, les avancements, les collèges et les classes sont des moyens d'atteindre l'objectif de l'exaltation de la famille<sup>8</sup>.

Pour qu'il soit possible d'atteindre cet objectif, notre Père céleste a rétabli les clés de la prêtrise dans notre dispensation afin que les ordonnances essentielles de son plan puissent être accomplies par la bonne autorité. Des messagers célestes, dont Jean-Baptiste<sup>9</sup>, Pierre, Jacques et Jean<sup>10</sup>, Moïse, Élias et Élie<sup>11</sup>, ont participé à ce rétablissement<sup>12</sup>.

La connaissance de cette vérité révélée se répand sur toute la terre<sup>13</sup>. Nous, prophètes et apôtres du Seigneur, proclamons à nouveau au monde que « la famille est essentielle au plan du Créateur pour la destinée éternelle de ses enfants<sup>14</sup> ».

Nous proclamons aussi que « tous les êtres humains, hommes et femmes, sont créés à l'image de Dieu. Chacun est un fils ou une fille d'esprit aimé de parents célestes, et, à ce titre, chacun a une nature et une destinée divines. Le genre masculin ou féminin

est une caractéristique essentielle de l'identité et de la raison d'être individuelle prémortelle, mortelle et éternelle.

« Dans la condition prémortelle, les fils et les filles d'esprit connaissaient et adoraient Dieu, leur Père éternel. Ils acceptèrent son plan selon lequel ses enfants pourraient obtenir un corps physique et acquérir de l'expérience sur la terre de manière à progresser vers la perfection, et réaliser en fin de compte leur destinée divine en héritant la vie éternelle. Le [magnifique] plan du bonheur [de notre Père céleste] permet aux relations familiales de perdurer au-delà de la mort. Les ordonnances et les alliances sacrées que l'on peut accomplir dans les saints temples permettent aux personnes de retourner dans la présence de Dieu, et aux familles d'être unies éternellement<sup>15</sup>. »

Cette déclaration sur la famille nous aide à comprendre que le mariage céleste apporte plus de possibilités de bonheur que toute autre relation<sup>16</sup>. La terre a été créée et l'Église a été rétablie pour que des familles puissent être fondées, scellées et exaltées éternellement<sup>17</sup>.

Une Écriture déclare : « Il est conforme à la loi [qu'un homme] ait une femme, et les deux deviendront une seule chair, et tout cela afin que la terre réponde au but de sa création<sup>18</sup>. » Une autre affirme : « Dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme<sup>19</sup>. » Le mariage est donc non seulement un principe de l'Évangile qui permet l'exaltation, c'est aussi un commandement divin.

Notre Père céleste a déclaré : « Car voici mon œuvre et ma gloire : réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme<sup>20</sup>. » L'expiation de son Fils bien-aimé permet la réalisation de ces deux objectifs. Grâce à l'Expiation, l'immortalité, ou la résurrection des morts, est devenue une réalité pour tous<sup>21</sup>. Et, grâce à l'Expiation, la vie éternelle, qui est



de vivre éternellement en présence de Dieu, « le plus grand de tous les dons de Dieu<sup>22</sup> », est devenue possible. Pour obtenir la vie éternelle, nous devons faire une alliance éternelle avec notre Père céleste<sup>23</sup>. Cela signifie que le mariage au temple ne concerne pas seulement le mari et la femme, c'est aussi un partenariat avec Dieu<sup>24</sup>.

La déclaration sur la famille nous rappelle aussi que « le mari et la femme ont la responsabilité solennelle de s'aimer et de se chérir<sup>25</sup> ». Les enfants nés de cette union « sont un héritage de l'Éternel<sup>26</sup> ». Quand une famille est scellée au temple, elle peut devenir aussi éternelle que le royaume de Dieu lui-même<sup>27</sup>.

Cette récompense nécessite plus qu'un souhait. J'ai lu un jour dans la notice nécrologique d'un journal, l'espoir que la personne venant de décéder avait retrouvé son conjoint décédé auparavant, alors qu'en fait ils n'avaient *pas* choisi l'option de l'éternité. Ils avaient opté pour un mariage qui n'était valable que tant qu'ils

seraient tous les deux en vie. Notre Père céleste leur avait offert un don divin, mais ils l'avaient refusé. Et, en rejetant ce don, ils avaient rejeté le Donateur de ce don<sup>28</sup>.

Un passage fort des Écritures fait clairement la distinction entre un souhait et une vérité éternelle : « Tous contrats, alliances... obligations, serments, vœux... ou attentes qui ne se font *pas* et ne sont *pas* contractés et scellés par le Saint-Esprit de promesse, de la main de celui qui est oint, à la fois pour le temps et pour toute l'éternité... n'ont *aucune* validité, vertu ou force dans et après la résurrection d'entre les morts ; car tous les contrats qui ne sont *pas* faits dans ce sens prennent fin quand les hommes sont morts<sup>29</sup>. »

Ces vérités sont absolues. Les membres de notre Église invitent tout le monde à les apprendre et à se qualifier pour la vie éternelle<sup>30</sup>. Nous invitons tout le monde à acquérir la foi en Dieu, le Père éternel, et en son Fils, Jésus-Christ, à se repentir, à recevoir le



Saint-Esprit, à recevoir les bénédictions du temple, à contracter et à respecter des alliances sacrées, et à persévérer jusqu'à la fin.

Par la miséricorde de Dieu, son grand plan du bonheur et les bénédictions éternelles peuvent être portés aux gens qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre l'Évangile dans la condition mortelle. Les ordonnances du temple peuvent être accomplies par procuration pour eux<sup>31</sup>.

Mais qu'en est-il des nombreux membres d'âge mûr de l'Église qui ne sont pas mariés ? Sans que cela soit leur faute, ils affrontent les épreuves d'une vie solitaire. Souvenons-nous tous qu'à la manière et au temps du Seigneur, aucune bénédiction ne sera refusée à ses saints fidèles<sup>32</sup>. Le Seigneur jugera et récompensera chacun selon les désirs de son cœur autant que selon ses œuvres<sup>33</sup>.

Il est vrai aussi que des incompréhensions dans la condition mortelle peuvent semer le trouble dans un mariage. En fait, le mariage commence avec deux handicaps de conception. Il concerne deux personnes imparfaites. Elles ne peuvent

trouver le bonheur qu'en faisant des efforts sincères. Tout comme un orchestre ne joue harmonieusement que lorsque ses musiciens font un effort concerté, l'harmonie dans le mariage nécessite lui aussi un effort concerté. Cet effort ne réussira que si chaque conjoint réduit ses exigences personnelles et accroît ses gestes d'amour altruiste.

Le président Monson a dit : « Pour trouver le vrai bonheur, nous devons le rechercher en dehors de nous-mêmes. Personne n'a appris la signification de la vie tant qu'il n'a pas renoncé à son ego pour servir son prochain. Servir son prochain tient du devoir, dont l'accomplissement apporte la véritable joie<sup>34</sup>. »

On n'atteint l'harmonie dans le mariage que lorsqu'on estime le bien-être de son conjoint comme l'une des principales priorités. Quand cela se produit réellement, le mariage céleste devient une réalité, apportant beaucoup de joie dans cette vie et pour la vie à venir.

Le plan du bonheur conçu par Dieu nous permet de choisir par nous-mêmes. Tout comme les modes

d'achat, nous pouvons choisir le mariage céleste, ou une possibilité moindre<sup>35</sup>. Certaines options maritales sont bon marché, certaines sont coûteuses et certaines sont astucieusement élaborées par l'adversaire. Méfiez-vous de ses options, elles apportent toujours le malheur<sup>36</sup> !

Le meilleur choix est le mariage céleste. Heureusement, si l'on a déjà fait un choix moindre, il est possible de l'améliorer et de l'amener au niveau du meilleur choix. Cela nécessite un grand changement de cœur<sup>37</sup> et une amélioration personnelle permanente<sup>38</sup>. Les bénédictions qui en découlent valent tous les efforts<sup>39</sup>.

Les bénédictions du mariage au temple sont presque au-delà de notre compréhension mortelle. Ce mariage continuera de progresser dans le royaume céleste, où nous pourrions être rendus parfaits<sup>40</sup>. Comme Jésus a finalement reçu la plénitude de la gloire du Père<sup>41</sup>, de même nous pouvons aller au Père et recevoir « sa plénitude en temps voulu<sup>42</sup> ».

Le mariage céleste est le pivot de la préparation à la vie éternelle. Il est requis que l'on soit marié à la bonne personne, au bon endroit, par la bonne autorité et que l'on obéisse fidèlement à cette alliance sacrée<sup>43</sup>. Alors on peut être assuré de l'exaltation dans le royaume céleste de Dieu. J'en témoigne, au nom de Jésus-Christ. Amen. ■

#### NOTES

1. Alma 42:8. Il est aussi connu sous le nom de « plan de Dieu » (voir 2 Néphi 9:13 ; Alma 34:9), de « plan de la rédemption » (voir Jacob 6:8 ; Alma 12:26, 30, 32-33 ; 29:2 ; 42:13), de « plan du salut » (voir Alma 24:14 ; 42:5), et de « plan de la miséricorde » (voir Alma 42:15, 31).
2. 2 Néphi 2:25.
3. Voir D&A 107:35.
4. Voir D&A 49:15-17.
5. Voir Russell M. Nelson, « Salut et exaltation », *Le Liabona*, mai 2008, p. 7.
6. Voir D&C 76:53 ; 132:7.
7. Voir D&A 131:1-3.
8. Un exemple de cet objectif est la déclaration scripturaire : « Ton devoir est pour toujours envers l'Église, et cela à cause de ta famille » (D&A 23:3 ; italiques ajoutés).
9. Voir D&A 13.

10. Voir Matthew 16:18-19 ; D&A 27:12-13 ; Joseph Smith, *History* 1:72.
11. Voir D&A 110:11-16.
12. Voir D&A 128:8, 18 ; 132:45-46.
13. Voir 2 Néphi 10:2 ; 30:8.
14. « La famille, déclaration au monde », *Le Liabona*, octobre 2004, p. 49.
15. *Le Liabona*, octobre 2004, p. 49.
16. J'ai déjà dit que « le mariage est ce qui fonde l'ordre social, la fontaine de la vertu et la base de l'exaltation éternelle » (« Nourrir le mariage », *Le Liabona*, mai 2006, p. 36).
17. Chaque fois que les Écritures préviennent que la terre sera « complètement dévastée », l'avertissement est lié à la nécessité que l'autorité de la prêtrise scelle les familles dans des saints temples (voir D&A 2:1-3 ; 138:48 ; Joseph Smith, *Histoire* 1:38-39).
18. D&A 49:16 ; voir aussi Genèse 2:24 ; Matthieu 19:5 ; Marc 10:7-9 ; Moïse 3:24 ; Abraham 5:18 ; D&A 42:22.
19. 1 Corinthiens 11:11.
20. Moïse 1:39.
21. Voir 2 Néphi 9:22 ; Alma 12:8 ; 33:22 ; Hélamán 14:17 ; Mormon 9:13 ; Moïse 7:62 ; Traduction par Joseph Smith de Genèse 7:69.
22. D&A 14:7.
23. Voir D&A 132:19.
24. Voir Matthieu 19:6.
25. *Le Liabona*, octobre 2004, p. 49.
26. Psaumes 127:3.
27. Voir D&A 132:19-20.
28. Voir D&A 88:33.
29. D&A 132:7 ; italiques ajoutés.
30. Jésus a enseigné ce concept au peuple de l'Amérique ancienne (voir 3 Néphi 27:16-20). Voir aussi 2 Néphi 33:4 ; D&A 42:61 ; Traduction par Joseph Smith de 1 Jean 5:13.
31. Voir D&C 128:1-18 ; 137:7-8.
32. Voir Joseph Fielding Smith, *Doctrines du salut*, comp. Bruce R. McConkie, 3 volumes, 2:79-80.
33. Voir Alma 41:3 ; D&A 137:9.
34. *Church News*, 5 juillet 2008, p. 2.
35. Voir 2 Néphi 2:27 ; Jacob 6:8.
36. Satan veut que nous soyons malheureux, comme lui (voir Apocalypse 12:9 ; 2 Néphi 2:18 ; Moïse 4:6 ; D&A 10:22-27).
37. Voir Alma 5:12-14. Un changement aussi grand comprend le repentir, le pardon et la détermination renouvelée d'aller au Christ et d'être rendus parfait en lui (voir Moroni 10:32).
38. « Les premiers principes et ordonnances de l'Évangile sont : premièrement la foi au Seigneur Jésus-Christ, deuxièmement le repentir, troisièmement le baptême par immersion pour la rémission des péchés, quatrièmement l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit » (4<sup>e</sup> article de foi). Le repentir requiert un changement, une amélioration personnelle totale.
39. Voir D&A 93:1.
40. Voir Moroni 10:32.
41. Voir D&A 93:13-14.
42. D&A 93:19 ; voir aussi D&A 66:2 ; 132:5-6.
43. Voir Bruce R. McConkie, *Mormon Doctrine*, 2<sup>e</sup> éd., 1966, p. 118.